



COMBATTRE POUR LE SOCIALISME

« On ne peut aller de l'avant si l'on craint d'aller au socialisme » (Lénine)

GROUPE pour la construction du Parti et de
l'Internationale ouvriers révolutionnaires
Supplément à CPS n°59 – 7 mars 2016

Le projet de loi El Khomri doit être retiré dans son intégralité !

**Unité des organisations syndicales (CGT, FO, UNEF, FSU) pour
son retrait total !**

**Aucune concertation avec ce gouvernement au service du
capitalisme !**

Le projet de loi El Khomri : une régression historique qui condamne la jeunesse à la précarité à vie

C'est d'abord le droit accordé au patronat de licencier sans entrave.

- Il n'y a plus de définition légale du temps de travail, mais instauration d'une durée "normale".
- Les travailleurs peuvent se voir imposer une augmentation du temps de travail sans augmentation de salaire avec pour motif la préservation de la "compétitivité" de l'entreprise, autrement dit en toute circonstance.
- La hiérarchie des normes est inversée. Les accords d'entreprise peuvent prévaloir sur les accords de branche et les conventions collectives. Jusqu'à présent, les travailleurs des entreprises où il n'y avait pas de syndicat restaient protégés par le Code du travail, les accords de branche et conventions collectives qui limitaient l'exploitation. Désormais, ce qui prime, c'est l'"accord d'entreprise". La semaine de travail peut être portée à 60 heures !
- **Le gouvernement Hollande-Valls-Macron-El Khomri s'en prend à la jeunesse. Désormais, les apprentis à partir de 14 ans pourront se voir imposer des journées de 10 heures, des semaines de 40 heures.**

Ce ne sont là que quelques aspects du scélérat projet de loi El Khomri. Le MEDEF, par la voix de Gattaz, le fait sien.

L'UNEF a pris position pour le retrait du projet de loi, préalable à toute discussion

Les étudiants, lycéens, apprentis enregistrent avec satisfaction la prise de position de l'UNEF du 19 février, réaffirmée le 1^{er} mars :

"L'UNEF exige donc le retrait du projet de loi El Khomri. C'est un préalable avant toute discussion sur les véritables attentes des jeunes pour leur insertion professionnelle : accès au CDI, fin des discriminations contre les jeunes pour l'accès aux droits sociaux, reconnaissance des qualifications dans les conventions collectives..."

Cette prise de position constitue un point d'appui de première importance pour défaire le gouvernement.

Mais, dans ce but, il est absolument indispensable que les organisations syndicales de travailleurs (CGT, FO, FSU) adoptent la même position.

Il faut rappeler ce qui s'est passé en 2006. Les organisations syndicales s'étaient prononcé pour le retrait du CPE. Elles avaient posé comme préalable à toute discussion son retrait. C'est ainsi que la mobilisation massive avait permis de défaire le gouvernement Chirac-Villepin.

Il faut balayer les obstacles à la réalisation de l'unité des organisations syndicales pour le retrait

Les dirigeants de la CGT et de la FSU avaient d'abord signé avec la CFDT, en date du 23 février, un communiqué avalisant la loi sous la seule réserve du retrait... d'un de ses 52 articles. Mais aujourd'hui, les dirigeants CGT, FO, FSU ont adopté un communiqué (en date du 3 mars) qui indique l'objectif du retrait du projet. Cependant, ils n'ont nullement annoncé qu'ils renonçaient à participer à la concertation gouvernementale.

Or, c'est dans ce but que le gouvernement a décidé de repousser l'examen du projet par le conseil des ministres au 24 mars. Il ne s'agit pas d'un « recul » mais d'une manœuvre pour tenter de faire jouer à plein la concertation et de briser toute possibilité que se réalise le front unique pour le retrait du projet. Il faut exiger des directions syndicales la rupture de toute concertation !

Néanmoins, l'UNEF avec d'autres organisations de jeunesse (UNL, FIDL, MJS, UEC entre autres) ont maintenu malgré la pression du gouvernement et les partisans de la concertation sa position : « Les organisations syndicales étudiantes et lycéennes, associatives et politiques de jeunesse, réunies ce jeudi 25 février au soir, se sont retrouvées sur la revendication commune du retrait complet du projet de loi dit « travail » (26/02). Position à nouveau confirmée par l'UNEF le 29 : « Pour

l'UNEF, l'objectif reste plus que jamais le retrait du projet de Loi Travail. Les deux semaines de concertation annoncées par le Premier ministre ne font que repousser le couperet d'une loi dont la logique même est de précariser les jeunes ».

Le 9 mars et après le 9 mars

Les organisations de jeunesse (UNEF, MJS, UEC, NPA jeunes, etc.) appellent à une "journée de mobilisation" pour le retrait du projet de loi le 9 mars. Face aux provocations que le gouvernement ne manquera pas d'organiser contre les manifestants, appuyé sur l'arsenal de l'état d'urgence, c'est la responsabilité des organisations syndicales (CGT, FO, FSU) d'assurer la protection des manifestations de jeunes.

Les directions des confédérations ouvrières, en particulier celle de la CGT, ont quant à elles annoncé la perspective d'une journée d'action le 31 mars. Cela pose une question : pourquoi attendre l'arme au pied pendant trois semaines pour engager le combat ?

La responsabilité de l'UNEF

Voilà pourquoi la responsabilité de l'UNEF dans la continuité de sa prise de position pour "*le retrait de la loi... préalable à toute discussion*" est incontournable :

- **qu'elle convoque partout dans les plus brefs délais des assemblées étudiantes ouvertes aux lycéens et apprentis pour le retrait du projet de loi El Khomri mettant au cœur de la discussion : quelle action organiser au plan national pour faire plier le gouvernement, retirer le projet de loi ?**
- **qu'elle invite partout les étudiants, lycéens, apprentis à élire dans chaque AG des délégués mandatés sur la base de cette discussion ;**
- **qu'elle convoque dans les meilleurs délais une Assemblée nationale des délégués des facs, lycées, centres d'apprentissage pour décider nationalement de l'action à mener pour le retrait du projet de loi ;**
- **qu'elle œuvre dans ce sens à l'unité des organisations CGT, FO, FSU, UNEF.**

C'est sur cet objectif que doivent être prises toutes les initiatives militantes.

◆ **Le projet de loi El Khomri l'illustre** : le système capitaliste en crise ne peut survivre qu'en ramenant le prolétariat et la jeunesse à des conditions barbares d'exploitation. Le maintien du mode de production capitaliste, c'est le chômage de masse pour les jeunes. En combattant pour le retrait du projet de loi El Khomri, les jeunes combattent pour le droit au travail, à un travail garanti dans le respect des qualifications et non des petits boulots précaires et surexploités. Le droit au travail ne peut être garanti que par l'échelle mobile des heures de travail, le partage du travail entre toutes les mains disponibles sans diminution de salaire. Mais cette revendication est incompatible avec le capitalisme.

Le capitalisme, c'est l'accumulation inouïe de la richesse à un pôle, la misère pour la grande masse. C'est la guerre impérialiste au Moyen-Orient menée directement ou à travers des affidés. C'est le rôle de gendarme que s'attribue le gouvernement français dans le Sahel et la région. C'est la barbarie illustrée par la cohorte des réfugiés fuyant les bombes et la misère à laquelle les gouvernements d'Europe opposent les barbelés, les CRS, avant de leur tirer dessus à balles réelles comme certains le proposent déjà.

En France au moment où Valls déclare : "Plus un seul réfugié", il faut combattre pour infliger une défaite au gouvernement Hollande-Valls-Macron-El Khomri. Cela poserait la question d'en finir avec ce gouvernement et sa politique antagonique avec le vote de 2012 qui a chassé Sarkozy, élu une majorité de députés PS-PCF.

La seule issue, c'est d'en finir avec le capitalisme, pour une société où la production est organisée en fonction des besoins sociaux et non du profit de la bourgeoisie. Cela suppose l'expropriation des grands moyens de production, des banques, des moyens de transports, le démantèlement de l'appareil de répression.

Ce programme, seul un gouvernement ouvrier est à même de le réaliser, sous le contrôle des masses laborieuses. Il combattra pour les Etats Unis Socialistes d'Europe. Cela suppose de combattre immédiatement pour le gouvernement des organisations ouvrières unies, sans représentant des partis bourgeois, dont les travailleurs exigeront satisfaction de leurs revendications, qu'il liquide la Ve république et rejette l'Union européenne.

C'est le combat des militants du Groupe pour la construction du Parti ouvrier révolutionnaire, de l'Internationale ouvrière révolutionnaire regroupés autour du bulletin « Combattre pour le Socialisme ».